



Téléservices parents - mise à jour sur les regroupements (Demande de bourses, Accès aux notes et cahier de textes en ligne)

publié le 24/09/2017

Tous les parents doivent maintenant avoir reçu leurs codes Téléservices.
Vous pouvez utiliser la procédure jointe en PDF pour vous aider à y accéder.

Il faut activer chaque enfant si vous en avez plusieurs au collège et les regrouper sur le même compte ensuite (voir PDF n°2 ci-joint).

Si vous procédez à un regroupement de compte téléservice, sachez que l'un des deux comptes est supprimé et, par voie de conséquence, son mot de passe n'est plus valable. Pensez donc bien, si tel est le cas, à utiliser celui des deux comptes qui fonctionne.

Pour les parents d'élèves qui auraient oublié ou perdu leurs identifiants vous pouvez en faire la demande auprès des professeurs de Technologie par le carnet de liaison ou par mail.

Documents joints

 regroupement-de-comptes-parents-v15-4 (PDF de 467.4 ko)

 teleservices-guide-parents-eleves-v15-4-gencay (PDF de 917.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.